

la Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle Syndicaliste Révolutionnaire

DANS CE NUMÉRO :

En commémoration des héros de mai

Le martyr de Gustave MAROTEAU

par G. DA COSTA

La « R. P. » ouvre une enquête
sur la
réduction de la durée de travail

par D. GUERIN

POUR LA RENAISSANCE DU SYNDICALISME

ENTRE DEUX BATAILLES

par R. HAGNAUER

la Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle syndicaliste révolutionnaire
(Paraissant le 10 et le 25)

54, rue du Château-d'eau — PARIS (10^e)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Trois mois.... 10 fr.

Six mois.... 20 fr. Un an..... 40 fr.

EXTERIEUR

Trois mois.... 13 fr.

Six mois.... 26 fr. Un an..... 50 fr.

Adresser la correspondance relative à la rédaction à R. LOUZON, quartier du Calvaire, Vence (Alpes-Maritimes).

Adresser la correspondance relative à l'administration à BARAT, 54, rue du Château-d'Eau, Paris (10^e).

(Utiliser pour les envois de fonds notre compte de chèques postaux : « Révolution Proletarienne » 734-99 Paris.)

La Ligue Syndicaliste

La Ligue Syndicaliste se propose :

1° De travailler à la réalisation de l'unité syndicale, à la reconstitution d'une seule C.G.T. et d'une seule Internationale syndicale ;

2° De sortir les deux C.G.T., l'une de l'ornière de la collaboration gouvernementale, l'autre de l'ornière de la collaboration politique, pour les ramener dans la voie de l'indépendance syndicale hors de laquelle l'unité est impossible ;

3° De faire prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser dès maintenant le maximum d'action commune contre le patronat et contre l'Etat ;

4° De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, et en préconisant la formation de Cercles d'études syndicales ;

5° De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale d'après lequel l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

SON FONCTIONNEMENT

La Ligue Syndicaliste groupe des syndiqués des deux C.G.T. et des organisations autonomes. Elle ne peut accepter l'adhésion d'organisations syndicales. Les ressources de la Ligue sont constituées par des cartes annuelles de membre vendues 5 francs et par des timbres vendus 1 franc.

Adresser toutes communications relatives à la Ligue Syndicaliste, à son secrétaire : Maurice CHAMBELLAND, 54, rue du Château-d'Eau, Paris-X^e.

SOMMAIRE :

LES FAITS DE LA QUINZAINÉ.

L'affirmation d'indépendance du mouvement ouvrier français. — La leçon de Kreuger. — La métallurgie remplace l'électricité à la présidence de la République.

LES PROTESTATIONS CONTRE LA LOI SCÉLÉRATE ET LES DÉPORTATIONS DE LA RÉPUBLIQUE ESPAGNOLE.

LE MARTYR DE GUSTAVE MAROTEAU G. da Costa

PARDI NOS LETTRES

Impressions de Limoges. — Minorité de paix, chefs de guerre. — Les difficultés de l'organisation dans les Alpes. — La C.G.T.U. est un parti. — Une classe ouvrière indépendante, voilà l'ennemi ! — « Les Vagabonds du Rail ».

UNE ENQUÊTE SUR LA RÉDUCTION DE LA DURÉE DU TRAVAIL D. Guérin

POUR LA RENAISSANCE DU SYNDICALISME R. Hagnauer

Entre deux batailles. — et Bouthonnier et l'histoire. **Syndicaliste Pur**

A TRAVERS LES LIVRES.

Vie de M. K. Gandhi. — Au-delà du capitalisme et du socialisme. — L'Eglise et l'Ecole. — La mort du Fer.

FAITS ET DOCUMENTS.

L'organisation ouvrière chez les Peaux-Rouges.

ENTRE NOUS.

Appel aux abonnés du « Cri du Peuple ».

LES FAITS DE LA QUINZAINE

L'affirmation d'indépendance du mouvement ouvrier français

Les résultats d'ensemble des élections n'ont fait que confirmer ce qu'on écrivait ici, il y a quinze jours, au lendemain du premier tour de scrutin. Trois cent mille voix de moins au parti communiste qu'il y a quatre ans, et, sur dix députés, huit d'élus grâce seulement à l'appui massif des voix socialistes, non point des voix d'ouvriers socialistes se détournant de leurs « mauvais bergers », mais de socialistes votant pour le communisme sur l'ordre formel de leurs « chefs », après désistement officiel du candidat socialiste en faveur du communiste.

Qu'un tel échec ait pu se produire alors que les conditions « objectives » comme l'on dit au P.C., étaient extrêmement favorables (crise, chômage, succès du plan quinquennal, tension des relations internationales), cela devrait faire réfléchir les dirigeants de l'Internationale Communiste, mais il est probable que leurs réflexions ne les conduiront pas au-delà de ce qu'ils appellent, par antiphrase, l'« autocritique » : ils engueuleront ou feront engueuler les militants de base qui ont mal compris ou mal exécuté les ordres et « directives » d'en haut, ordres et directives qui, naturellement, étaient parfaitement « justes » ; ils annonceront peut-être encore, à grand fracas, un « tournant » où personne ne comprendra goutte ; ils iront même peut-être jusqu'à limoger quelques boucs émissaires. Et ça continuera... Et, dans quelques années, on cherchera en vain trace de l'influence de l'Internationale Communiste.

Il ne pourrait en être autrement que si l'I.C. changeait radicalement l'essence même de sa politique, si elle redevenait communiste, mais alors elle ne serait plus l'I.C. !

L'essentiel du communisme, ce qui le distingue des mouvements socialistes ou socialisants antérieurs, ce n'est en effet rien d'autre que cette affirmation que le socialisme ne sera pas l'œuvre d'une secte, d'un parti, d'une soi-disant élite, d'un groupe de fanatiques ou de doctrinaires, mais l'œuvre de la classe ouvrière elle-même se développant librement, selon son génie propre, en dehors de toute tutelle, aussi bien externe qu'interne ; « les communistes ne forment pas un parti », proclamait le Manifeste Communiste. Or, la politique de l'I.C. est, tout au contraire, de soumettre à sa propre domination de secte l'ensemble de la classe ouvrière. Loin d'être le serviteur du prolétariat, le parti communiste entend en être le maître. Tout ce qui, dans la classe ouvrière, est développement libre et autonome,

tout ce qui ne se met pas, sans réserve et sans restrictions, au service de la « ligne » du parti, est impitoyablement détruit. Et pour cette destruction, tous les moyens sont bons !

Eh bien ! c'est de cela que se rend de mieux en mieux compte la classe ouvrière française, au fur et à mesure que la politique d'asservissement de l'I.C. se poursuit et s'étale plus crûment. Et c'est contre cela que la classe ouvrière réagit, et réagira avec une vigueur de plus en plus grande. Le prolétariat a assez de la domination capitaliste pour ne pas la doubler d'une autre : celle des prêtres d'un prétendu « communisme ».

La leçon de Kreuger

Que Kreuger, grand magnat, type accompli du capitaliste « intelligent », ait basé toute son ascension sur des faux : faux titres et faux bilans — ce n'est point là chose indifférente pour le mouvement ouvrier. Depuis la guerre, toute la politique des dirigeants ouvriers réformistes est en effet basée sur leur confiance dans les magnats. C'est honteux à dire, mais c'est ainsi : aussi bien en Allemagne qu'en France, les chefs du mouvement ouvrier officiel comptent... sur les magnats pour faire le bonheur de la classe ouvrière !

Les petits et moyens industriels du temps passé, rapaces et besogneux, étaient, disent-ils, des exploités bornés, avec lesquels toute collaboration était évidemment impossible, mais ce stade du capitalisme est maintenant dépassé : aujourd'hui, avec le néo-capitalisme, le capitalisme des magnats, celui de ces grands capitaines d'industrie et de finance dont les affaires s'étendent sur le monde entier, on a affaire à des hommes « intelligents », des hommes aux « idées larges », aussi larges que sont vastes leurs affaires et leurs ambitions, et qui ne peuvent pas ne pas comprendre que leur intérêt « bien compris » leur commande de s'entendre avec la classe ouvrière, d'assurer à celle-ci un niveau de vie suffisant, en même temps qu'à ses dirigeants l'accès aux honneurs.

Or, ainsi que vient de le montrer une fois de plus l'affaire Kreuger, ces magnats, qu'ils se suicident comme Kreuger ou comme Stinnes, cet ancien espoir de la social-démocratie allemande, ou qu'ils réussissent jusqu'au bout comme le vieux Rockefeller, sont tout simplement de basses fripouilles dont la fortune ne s'est édifiée que sur le vol, le faux, la corruption ou l'assassinat. Car le suicidé Kreuger et ses faux titres, tout comme le « vénérable » Rockefeller et ses actes de terro-

risme gangsterien contre ses concurrents du pétrole, ne sont pas des exceptions, ne peuvent pas être des exceptions.

La fortune n'est point en effet chose mystérieuse, une chose d'origine magique qu'il suffit d'être sorcier pour faire naître ; la richesse n'a qu'une seule origine : le travail. Non point certes le travail de celui qui la possède, mais le travail d'autrui — mais le travail tout de même. Un industriel ordinaire tire sa fortune du travail de ses ouvriers, de la part de leur travail qu'il ne leur paie pas. C'est là le moyen « honnête » de faire fortune ; mais ce moyen ne permet que des fortunes limitées. Si intensive soit l'exploitation à laquelle il soumet ses ouvriers, si strictement qu'il retransforme en nouveaux moyens d'exploitation, la totalité des bénéfices qu'il réalise, l'industriel « honnête », une fois défalquée de la plus-value qu'il extirpée à ses ouvriers, la part qui revient aux autres classes bourgeoises (loyer, intérêts, impôts, etc...) ne peut accroître que relativement lentement ses richesses. Pour que celles-ci croissent à l'allure qui fait les magnats, à une allure qui, en dix ans, transforme un simple millionnaire en milliardaire, il faut autre chose : il faut que l'individu en question dévalise d'autres bourgeois de la plus-value qui leur revient car, avec un million, on ne peut pas exploiter un nombre suffisant de travailleurs pour qu'en dix ans, ils aient produit un milliard.

Les magnats sont donc obligatoirement des voleurs, au sens bourgeois du mot. Qui dit magnat dit nécessairement, et par cela même : un bandit. Les hommes de l'Internationale d'Amsterdam finiront-ils par le comprendre ? Et cesseront-ils alors de lier l'avenir de la classe ouvrière à la réussite de combinaisons de bandits ?

La métallurgie remplace l'électricité à la présidence de la République

Doumer représentant auprès du Parlement et des Administrations publiques, depuis quelque trente ans, de la Cie Générale d'Electricité et de quelques autres affaires de moindre importance, vient d'être remplacé à la Présidence de la République par Lebrun, représentant à peu près depuis le même temps, auprès du Parlement et des Administrations publiques, de la métallurgie lorraine.

On a dit, paraît-il, que jamais la France n'avait eu président aussi réactionnaire que Lebrun. C'est exact dans la mesure où la métallurgie représente la fraction la plus réactionnaire de l'industrie française.

Les protestations contre la loi scélérate et les déportations de la République Espagnole

La section de la Loire du Syndicat national des Instituteurs (confédéré) a voté l'ordre du jour suivant :

Rappelant,

le vote par les Cortès espagnoles de la loi scélérate de 1931, dite « de défense de la République espagnole » qui, sous couleur de défendre les institutions républicaines contre des tentatives de restauration monarchistes, permet en fait de déporter ou de bannir les courageux militants qui cherchent à améliorer les conditions de vie des travailleurs espagnols et veulent imprimer à la République espagnole le caractère social qui lui manque ;

Rappelant que c'est en prenant texte de cette loi que le Gouvernement espagnol a pu, sans jugement, déporter sur les côtes meurtrières d'Afrique, 123 ouvriers, dont le seul crime est, pour les uns d'avoir appartenu à la population minière des villages soulevés par la misère, de la région de Llobregat, et, pour les autres, d'être des militants connus de la Confédération Nationale du Travail ;

Rappelant enfin les nombreux meurtres d'ouvriers tués par les gardes-civils au cours des dernières grèves ;

L'Assemblée générale de la Section de la Loire du S.N. : Joignant sa protestation à celle du 4 février 1932, formulée par la Confédération Nationale du Travail espagnole ;

S'élève contre l'arbitraire et l'injustice monstrueuse qui ont présidé aux déportations d'ouvriers frappés par cette même République, prétendue démocratique, qui leur doit son avènement ;

Dans ces conditions, ne peut que manifester son étonnement indigné devant :

1° la parution dans l'*Ecole Libératrice*, organe du Syndicat National des Instituteurs, d'articles favorables ou élogieux pour cette République anti-ouvrière ;

2° la réception cordiale à la C.G.T. de Largo Caballero, de passage à Paris, ministre d'Etat, et à ce titre solidaire d'un Gouvernement massacreur d'ouvriers.

L'Assemblée générale demande instamment l'insertion du présent ordre du jour dans l'*Ecole Libératrice* et dans le *Peuple*, dans le désir de voir les organisations ouvrières françaises se distinguer des oppresseurs bourgeois du prolétariat espagnol.

Nous avons reçu :

PHILIPPE HÉRIAT : *L'innocent*. (Denoël et Steele).

Moins « innocent » qu'on le pense, et le héros et le bouquin. Un vague relent d'inceste dans un milieu de bourgeois riches, à préjugés et amoraux. Un livre donnant le léger frisson que fait toujours naître le scandale bourgeois. Tout à fait digne d'un prix littéraire.

HENRI DROUIN : *Refuges*. (Valois).

Présenté comme un roman de la vie nouvelle, il met en scène un avocat « à passions ». On se demande en vain quel rapport l'histoire de ce malade peut avoir avec la « vie nouvelle ».

M. THOREZ et B. FRACHON : *Le communisme vit ! Il vaincra !* (Bureau d'éditions).

Une salade bizarre de mots d'ordre révolutionnaires et de réformisme démagogique. On demande en même temps l'expropriation totale des capitalistes et le renforcement de l'impôt sur le revenu. Puis, une démonstration aisée du rôle réactionnaire du parti socialiste — suivi d'attaques si maladroites qu'elles rendraient ce parti sympathique,

SOUSCRIVEZ POUR LES GRÈVES

EN COMMÉMORATION DES HÉROS DE MAI

LE MARTYR DE GUSTAVE MAROTEAU

Le rôle politique de Gustave Maroteau, pendant l'insurrection, avait été plutôt effacé : il y parut comme un journaliste de talent, assez loin de nous par l'éducation première, par les idées, par le tempérament même, mais rapproché de nous, dans la grande tourmente, par l'impatience du renom littéraire et par l'exaltation juvénile de ses sentiments généreux.

Au point de vue historique, il eut pourtant sa minute révolutionnaire : alors que les hordes versaillaises se ruaient sur Paris, que la lutte finale était engagée, que l'« Officiel » communaliste et que les journaux révolutionnaires en vogue, tels que le « Père Duchêne », le « Combat » et le « Cri du Peuple » avaient cessé de paraître, la « Montagne » de Maroteau s'imprimait encore derrière les barricades ; et, le 24 mai, sur la place Voltaire, la

petite feuille se vendait, mêlant ses derniers appels aux imprécations des insurgés de la dernière heure.

Mais ce ne fut point cette témérité de journaliste qui coûta la vie au malheureux Maroteau : ses juges l'ignorèrent. Il fut poursuivi, condamné à mort, commué aux travaux forcés à perpétuité pour avoir écrit, le 24 avril, l'article qu'on va lire :

Monseigneur l'Archevêque de Paris,

En 48, pendant la bataille de juin, un prélat fut tué sur une barricade.

C'était Mgr Affre, archevêque de Paris. Il était monté là, dit-on, sans parti, en apôtre, pour prêcher l'évangile, pour lever, du bout de sa crosse d'or, le canon fumant des fusils.

On le ramena, on épongea sa blessure, on embauma son

LE MASSACRE DES PRISONNIERS



Aspect d'une cour intérieure de la caserne Lobau, le 25 mai 71, où l'on fusilla durant cinq jours de suite

« La porte s'ouvrait et se refermait sur la fournée... puis on entendait des feux de peloton suivis de coups de feu précipités; c'était la fournée qui tombait... »

L'abbé Vidieu,
vicaire de Saint-Roch.

«... C'est probablement de cet abattoir que venait le flot rouge qui courait dans les eaux du fleuve sans s'y mêler... »

Camille Pelletan,

« Les prisonniers de ces derniers jours sont restés dans Paris; il est vrai qu'il y en a fort peu. Nos soldats ont tué presque tous ceux qui étaient entre leurs mains. »

Le Siècle (31 mai 71).

«... Les corps appartenant à des hommes fusillés dans le voisinage. Il y avait quelques femmes, le tout dans un état de décomposition très avancé, ayant conservé encore les torsions de la violente agonie... »

Le Temps (6 juin 71).

cœur. Il fut enterré en grande pompe, comme un martyr et comme un saint. L'Histoire lui a consacré une page émue, et, sur son tombeau, la bourgeoisie jura haine éternelle aux hommes de la Révolution.

Cette mort excusait, pour elle, les cruautés de Cavaignac. On feignit de trouver, dans les mains qui saignaient sous le fer du bagne, des lambeaux de robe violette.

C'était faux. On ignore encore aujourd'hui de quel côté vint le coup: on ne sait point si la balle partit du fusil d'un soldat ou de la canardière d'un insurgé.

Les républicains baissèrent la tête comme des maudits sous cette asperction de sang béni. En ce temps on croyait encore aux missions divines, aux hommes providentiels, et la charogne d'un évêque pesait plus dans la balance de la justice qu'un cadavre d'ouvrier.

L'instruction nous a rendus sceptiques; nous avons vu Sibour choquer son saint ciboire au verre fêlé de Bonaparte; nous savons de quoi est rouge le talon de la mule du pape. C'est fini! nous ne croyons plus à Dieu; la Révolution de 1871 est athée, notre République a un bouquet d'immortelles au corsage.

Nous menons, sans prières, nos morts à la fosse et nos femmes à l'amour.

Nos mères, nos filles, n'iront plus s'agenouiller, balbutiantes, dans l'ombre de vos confessionnaux.

Vous ne fesserez plus nos marmots.

Notre grande cité de travail proscrit les paresseux et les parasites.

Partout, jetez vos frocs aux orties; retroussez vos manches, prenez l'aiguillon, poussez la charrue.

Chanter aux bœufs est mieux que chanter des psaumes. Quittez-moi la burette pour la cruche où le vin bleu mousse. Laissez le rosaire pour les longs chapelets d'andouilles. Oubliez les amours de sacristie. Laissez la robe des enfants de chœur pour chiffonner un peu le fichu blanc des belles filles.

Que les nonnes s'envolent, qu'elles donnent un coup de ciseau dans le cordon de leurs tabliers, laissent rouler leurs cheveux, ouvrent leurs guimpes.

Leurs doigts blancs ne sont pas faits pour les paresse du couvent; leurs bouches roses, pour les baisers de sainte Thérèse.

Il y a dans leurs seins ronds de quoi allaiter des hommes.

Partez, partez vite, demain il serait peut-être trop tard.

Prenez garde aux colères du peuple. Si, par hasard, il se mettait à feuilleter vos dossiers, s'il comptait vos crimes, s'il pensait à ses filles que vous avez déshonorées ou rendues folles, à ses enfants que vous avez hébétés, flétris, il ne resterait point debout une pierre de vos églises; il mettrait votre chair jaune en lambeaux.

Chaque jour on découvre une infamie nouvelle, en fouillant les souterrains de vos couvents.

Hier encore, le citoyen Protot a enfoncé une prison où vous reteniez toute une couvée de jeunes filles. Et pourquoi? De quel droit? Au nom de quelle justice? Quelles fautes avaient-elles commises? Elles avaient refusé de courber leurs têtes fraîches sous la canne d'un père imbécile ou sous la verge d'une maîtresse bigote.

Prenez garde.

On pourrait bien vous faire expier Léotade et Torquemada, Alexandre VI et Trestailon.

Dent pour dent, a dit la Commune.

Si l'on allait se souvenir de Galilée et de Jean Huss, si l'on vous mettait dans les lèvres la fiole des Médicis, si l'on vous plantait dans les épaules le poignard de Lucrece Borgia?

Dent pour dent! Vous nous les avez cassées par centaines pendant les Saint-Barthélémy.

Œil pour œil! Voilà des siècles que nous sommes aveugles!

Et ne parlez pas de Dieu. Ce Croquemitaine ne nous effraye plus. Il y a trop longtemps qu'il n'est qu'un prétexte à pillage et à assassinat!

C'est au nom de Dieu que Guillaume a bu à plein casque le plus pur de notre sang; ce sont les soldats du pape qui bombardent les Ternes.

Nous biffons Dieu!

Les chiens ne vont plus se contenter de regarder les évêques, ils les mordront; nos balles ne s'aplatiront pas sur les scapulaires; pas une croix ne s'élèvera pour nous maudire le jour où l'on fusillera l'archevêque Darboy.

Il faut que M. Thiers le sache; il faut que M. Favre, le marguillier, ne l'ignore pas.

Nous avons pris Darboy comme otage et, si l'on ne nous rend point Blanqui, il mourra.

La Commune l'a promis et, si elle hésitait, le peuple tiendrait le serment pour elle.

Et ne l'accusez pas.

— Que la justice des tribunaux commence, disait Danton au lendemain des massacres de Septembre, et le peuple cessera...

Ah! j'ai bien peur pour Monseigneur l'Archevêque de Paris.

*
**

L'article, écrit de main de maître, était incontestablement d'une violence inouïe. Pourtant, si vous voulez le juger moralement, il faut vous reporter à l'heure déjà tragique où nous nous trouvions le 24 avril.

Paris insurgé était alors sous l'impression des racontars — d'ailleurs fort exagérés — des perquisitions faites au couvent de Picpus, et plus encore sous le coup de l'indignation provoquée par les insolentes réponses de Thiers aux lettres dignes et pressantes de l'archevêque Darboy.

Gustave Maroteau savait, par nous, que de nouvelles démarches allaient être tentées par notre vieil ami Flotte et par M. Washburne, ambassadeur des États-Unis, en vue d'obtenir l'échange de Blanqui contre tous les otages; il voulut que Thiers sût bien — et le monde entier avec lui — à quels dangers se trouvaient désormais exposés l'archevêque de Paris et tous ceux que visait le décret du 5 avril (1).

LE VOYAGE

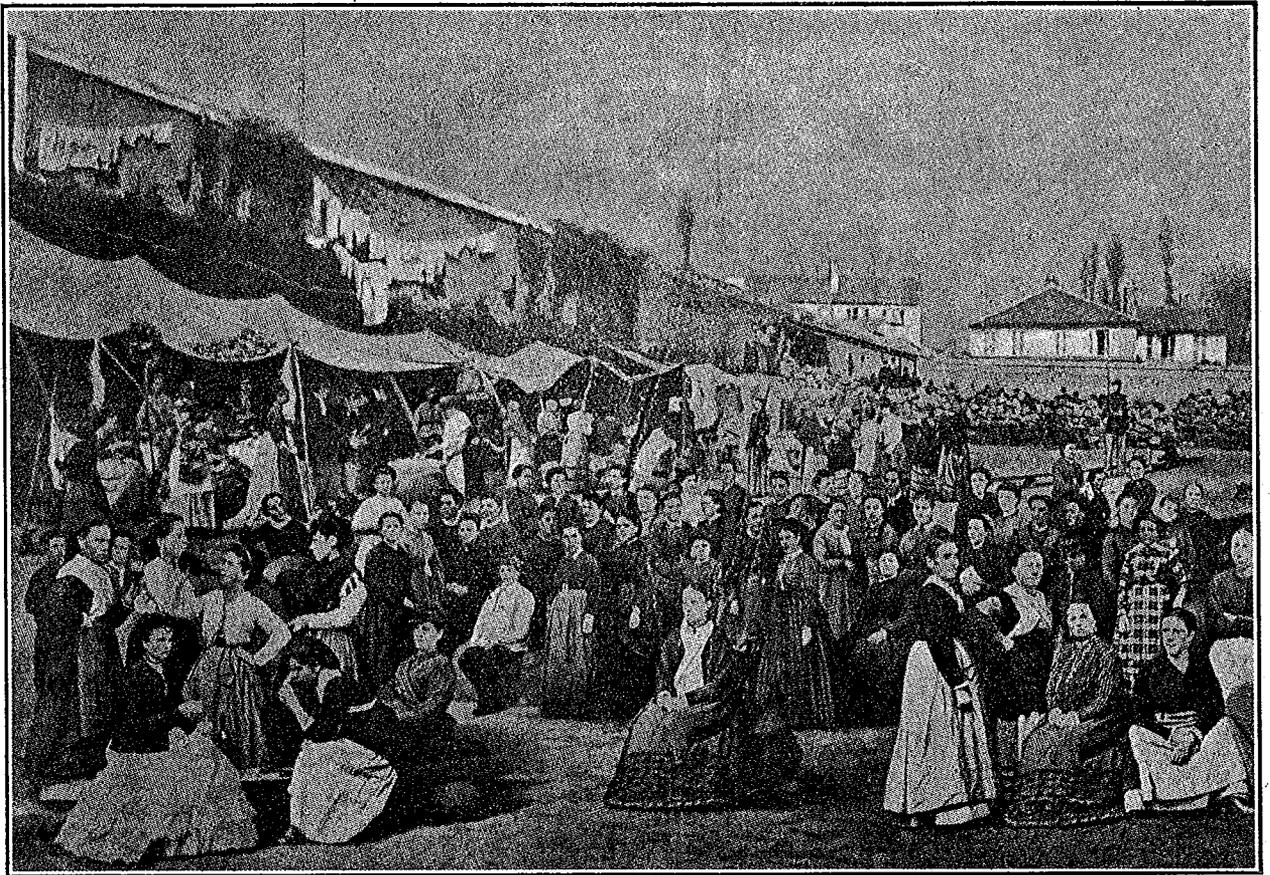
Aussi violent que Vermesch, mais plus brave, quand sa plume fut devenue inutile, il la jeta et prit un fusil. Fait prisonnier au lendemain de la bataille, il fut conduit à Versailles et jeté dans le cachot dit de la Fosse aux lions, sorte de silo infect ménagé dans la prison improvisée de l'Orangerie.

Là, sa phtisie, déjà déclarée, se développa violemment. On dut le porter à l'hôpital militaire de Versailles où il fut assez bien soigné. Puis, dans une période d'accalmie, il fut traduit devant un conseil de guerre qui, sur la seule lecture de l'article précité, le condamna à la peine de mort.

Trois journalistes furent ainsi condamnés pour complicité, par la voix de la presse, des actes vio-

(1) Décret pris par la Commune au sujet des otages. (N.D.L.R.).

LES FEMMES



Deux cent deux combattantes de la Commune furent détenues à la prison des Chantiers à Versailles, en attendant leur comparution devant le Conseil de guerre, parmi lesquelles Léontine Suétens condamnée à mort, Isabelle Rétoffe condamnée à mort, Louise Michel condamnée à la déportation dans une enceinte fortifiée, etc...

lents de l'insurrection : Henri Rochefort, Alphonse Humbert et Gustave Maroteau ; cela sous un gouvernement issu d'un soulèvement républicain. Je ne crois pas qu'il existe un fait analogue dans l'histoire de la monarchie constitutionnelle française.

Après plusieurs mois d'attente anxieuse, Maroteau « bénéficia » d'une commutation de peine : il devint forçat. Et c'est alors que commence le long martyre de cet enfant perdu de la Révolution sociale.

Moribond, il fut conduit au bagne de Toulon, et c'est son compagnon de route, Emile Fortin, qui va raconter ici les atrocités de ce voyage en wagon cellulaire.

*
**

« Condamné aux travaux forcés le 22 janvier 1872, j'étais détenu à la maison de correction de Versailles, avec Maroteau, qui, déjà très malade, était à l'infirmerie de la prison.

« Le 5 février, vers 5 heures du soir, on vint nous prévenir tous les deux que nous allions être transférés au bagne de Toulon. Une demi-heure après, nous partîmes dans une voiture cellulaire, qui nous conduisit à la gare des Chantiers. Ainsi commen-

çait un voyage de trente-neuf heures, dans des conditions épouvantables pour un homme aussi malade que l'était Maroteau.

« Arrivés à la gare Montparnasse, on nous mit les menottes, moi au poignet gauche, lui au poignet droit. Ainsi accouplés, on nous fit monter dans une autre voiture cellulaire, en compagnie d'autres camarades, dont Chevalier, et nous fûmes dirigés sur la gare de Lyon, d'où nous devions partir à 9 h. 45. Là, pour gagner le wagon cellulaire qui allait nous emmener jusqu'à Toulon, je dus, de ma main libre, soutenir Maroteau qui se tenait péniblement debout. Une fois installés chacun dans notre étroite cellule, sorte de cabanon, les genoux touchant la porte et calés en quelque sorte de tous côtés, Maroteau ne pouvait plus tomber...

« Notre train arriva à Marseille le 7 au matin ; mon malheureux compagnon avait donc passé deux nuits et un jour dans cette horrible position. Il n'y tenait plus : ses jambes étaient enflées, il ne cessait de tousser et respirait avec peine, à tel point que les gardiens eurent pitié de lui : ils étendirent un matelas dans l'étroit couloir qui séparait les cellu-

les et le couchèrent dessus ; puis ils me firent sortir de mon cabanon pour soigner mon pauvre ami.

« A 9 heures, nous arrivions à Toulon. Transportés de la gare à l'entrée de l'Arsenal, nous dûmes, Chevalier et moi, en nous tenant par la main, faire un siège à notre compagnon, qui n'aurait pu marcher jusqu'au bagne. On y arriva tant bien que mal dix minutes après.

« Mais tout n'était pas fini pour Maroteau. Après l'avoir déshabillé et laissé nu sur un lit de camp, en attendant son tour de passer dans une infecte baignoire, où je suis moi-même passé le dix-septième sur dix-huit que nous étions, sans que l'eau eût été changée, on lui tondit ainsi qu'à nous les cheveux en échelle, et il dut revêtir la livrée de forçat : pantalon jaune, casaque rouge et bonnet vert ; celui de Maroteau portait le numéro 23794.

« L'écrivain devenu forçat fut ensuite porté dans une brouette jusqu'à la forge, située à 400 mètres de là.

« Alors, deux forçats l'enlevèrent et le couchèrent à plat ventre sur le fameux banc qui longeait l'établi, et sur lequel se sont étendus successivement tous les forçats de la Commune ; on lui mit la jambe dans l'étau, et le ferrement commença. L'opération consistait à souder au-dessous de la cheville du damné une sorte d'anneau nommé « manille », auquel était fixée une chaîne arrêtée de l'autre bout à la ceinture.

« Pendant l'opération, Maroteau, qui, malgré ses souffrances, conservait son sang-froid et je dirais même sa gaieté, me dit :

« — Eh bien ! mon vieux Fortin, qu'est-ce que tu « dis de cela ?

« — Je dis que ce n'est pas gai ?

« — C'est vrai, reprit-il, mais au moins ce n'est « pas banal ».

« L'opération terminée, Maroteau fut replacé dans sa brouette et conduit à l'hôpital du bagne, où il arriva à demi mort... »

*
**

Beaucoup de personnes s'imaginent encore aujourd'hui que les forçats de la Commune ont été soumis à un régime spécial et n'étaient pas confondus avec les forçats de droit commun ! Non seulement à Toulon, mais à bord et en Nouvelle-Calédonie, les condamnés aux travaux forcés pour faits insurrectionnels ont été, de 1872 à 1878, soumis au régime des forçats ordinaires et astreints aux mêmes travaux.

Maroteau fit le voyage à bord de la « Virginie ». Débarqué à l'île Nou, il fut classé presque immédiatement dans la catégorie des impotents ; mais son mal empirant chaque jour, on l'admit à l'infirmerie de l'île Nou, où il allait mourir.

L'AGONIE

Il y fut soigné par le médecin en chef de Ponty, assisté successivement des deux aides-majors, Joseph, dit Ormé, et Amblard.

Le chef était une brute ; ses aides de braves gens qui prodiguèrent à notre ami tous leurs soins.

Lorsque M. Joseph quitta l'île Nou pour aller

prendre un autre service dans la Grande-Terre, il nous prévint que Maroteau n'avait plus que quelques mois à vivre. C'était visible, d'ailleurs ; à l'île Nou, le mal impitoyable suivait son cours, lentement, peut-être plus lentement qu'il ne l'aurait fait en France, le climat de la Calédonie étant plus favorable aux phtisiques.

Quelques jours avant sa mort, il avait dit à Fortin, celui d'entre nous qu'il aimait le mieux et qui pouvait le visiter le plus fréquemment :

« — Tu vas aller trouver le major, tu lui demanderas si je ne traverse qu'une nouvelle crise ou si je suis au bout de mon rouleau. »

Fortin s'acquitta de la commission auprès de M. Amblard, qui répondit :

« — Dites à votre ami qu'il est perdu, qu'il peut mourir aujourd'hui comme demain. »

Atterré, Fortin retourne auprès du malade ; il n'a pas la force de lui avouer la vérité cruelle.

« — C'est une crise, balbutia-t-il, une forte crise..., mais tout espoir n'est pas perdu.

« — Tu mens ! je le vois, s'écrie Maroteau. Du reste, je lui demanderai moi-même de me dire la vérité. »

Effectivement, quelques heures après, le dialogue suivant s'engageait entre le forçat politique et l'aide-major, qui devait payer de sa révocation sa constante bienveillance pour les condamnés communards :

« — Est-ce bien la fin, cette fois ?

« — Oui, c'est la fin.

« — Quand dois-je mourir ?

« — Peut-être aujourd'hui, peut-être demain. Si vous avez à écrire, n'attendez pas, faites-le aujourd'hui.

« — Merci, docteur. Et comment mourrai-je ?

« — Dans une syncope, probablement.

« — C'est bien, merci ! »

Et les deux jeunes gens se serrèrent la main devant le garde-chiourme stupéfait.

Fortin obtint, grâce à M. Amblard, l'autorisation de veiller le malade avec Lucipia, alors employé à l'infirmerie du bagne. Le lendemain tous nos amis, Giffault, Lisbonne, Trinquet, Urbain, et d'autres présents au Pénitencier-Dépôt, purent visiter le malheureux agonisant.

A cette époque, je travaillais à cinq kilomètres de là, au four à chaux. A grand-peine, prévenu par un mot de Fortin, je pus venir, en fraude, serrer une dernière fois la main de mon ami.

Maroteau n'avait rien perdu de sa vivacité d'esprit ni de sa gaieté fébrile : il riait de notre tristesse. Il voulut fumer. Giffault lui fit observer que la pipe allait lui brûler la langue.

« — Qu'importe, dit-il, puisque je vais l'avalier. »

Mais bientôt commença la terrible série des syncopes. Ce fut entre deux de ces crises qu'il dicta à Fortin, de qui je tiens ces détails, la lettre suivante à sa pauvre maman :

Ma mère aimée,

Je meurs... et je t'envoie mon dernier adieu.

Tu n'aurais point cru, alors que tout petit tu me berçais dans mon berceau d'enfant, que je finirais ainsi à six mille lieues de toi ; sur un grabat de bagne, le grabat qu'aurait eu

Lacenaire, si on avait daigné, comme à moi, lui faire grâce de la vie.

Je meurs et je t'aime.

Je meurs et j'ai cette consolation de savoir que la liberté triomphe, et que ma muse, ma vieille muse en cheveux gris, me survit pour demander justice et vengeance.

Je t'embrasse dix millions de fois.

Gustave Maroteau.

Après avoir signé avec peine, il se recueillit un instant, pensant à sa mère. Il murmurait :

« Ma pauvre mère, ma mort va la tuer. » Et deux larmes perlaient sur ses joues amaigries. — « Mourir au bagne à vingt-six ans ! Les misérables ! »

Puis il dit encore, dans un accès de gaieté fébrile : « Voici mon testament : je lègue ma pipe à Humbert, mon carnet à Fortin et mes dettes à la République. »

A ce moment, l'aumônier du bagne, le père mariste Montrouzier, s'approcha et dit de sa voix mielleuse :

« — Bonjour, Maroteau, comment vous sentez-vous ? »

« — Ça va comme quelqu'un qui va casser sa pipe. »

« — Oh ! non, pas encore. »

« — Si ; le médecin me l'a dit, et j'attends. »

« — Eh bien, Maroteau, vous savez qui je suis ; si vous avez besoin de moi, je suis à votre disposition. »

Après un effort pour se soulever sur sa couche, notre pauvre ami répondit :

« — Monsieur Montrouzier, aujourd'hui que je vais mourir, vous me blesseriez profondément en restant près de mon lit. »

Le prêtre se retira.

La nuit se passa sans incident. Le lendemain, 17 mars, les syncopes devinrent de plus en plus fréquentes. La respiration devenait très pénible. Le malade étouffait, demandant sans cesse de l'air. On lui faisait respirer de l'éther.

Le courrier d'Europe étant attendu le 18 mars, Maroteau fit demander au chef des gardes-chiourme la faveur d'obtenir, dès l'arrivée du paquebot, la lettre mensuelle de sa mère. Mais il mourut dans la nuit, sans avoir eu la consolation suprême qu'il désirait.

Le soir, tous les forçats de la Commune présents au Pénitencier-Dépôt, une soixantaine environ, suivirent, cœur serré, le corps du pauvre Maroteau. Il était porté par quatre des nôtres jusqu'au cimetière du bagne, situé au flanc d'un mamelon, à 70 mètres d'altitude.

Le fossoyeur, un forçat sexagénaire, fit l'« honneur » à Maroteau de lui céder la fosse qu'il s'était creusée pour lui-même, depuis longtemps.

Nous eûmes ensuite la cruelle mission d'informer Mme Maroteau de la mort de son enfant.

Voici ce que, quelques mois après, nous répondit la pauvre maman :

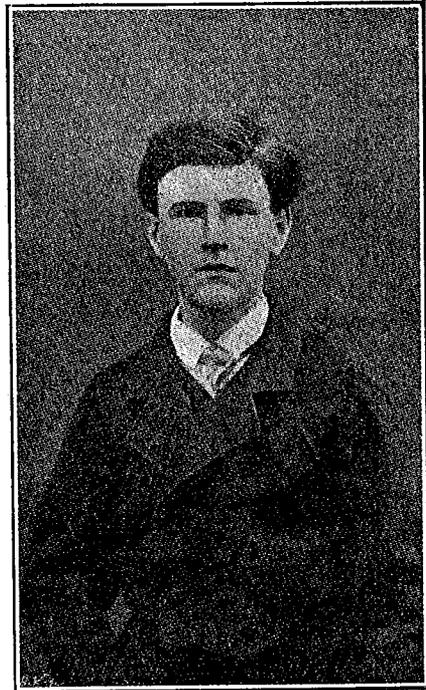
A Alphonse (Humbert), Gaston (Da Costa), mes deux Emile (Fortin et Griffault).

Mes chers enfants,

Je ne puis vous dire l'émotion touchante que j'ai ressentie en recevant de vous ces lignes si tendres, inspirées par votre

amitié pour mon bien-aimé ; j'ai cru un instant qu'il revivait en vous. Oûi ! vous êtes mes enfants, le cœur des mères est assez vaste pour contenir toutes ces tendresses. Vous devez me porter les baisers que mon fils vous a donnés pour moi. Je veux vivre pour que vous me les rendiez ; je veux obéir à sa chère mémoire ; je vous attends pour me fermer les yeux. Peut-être votre retour devancera-t-il nos espérances. Courage !

LES ENFANTS



Le jeune Carme
condamné aux travaux forcés à perpétuité

Vos parents sont des amis pour moi ; leur douce amitié me fait oublier mon isolement et, lorsque je suis triste, je vais chez eux retremper mon courage, savoir de vos nouvelles à tous les quatre, lire les mots affectueux que vous mettez pour moi dans vos lettres. Je sens qu'il me reste des enfants à aimer ; je prends ma part dans le bonheur de vos familles devenues la mienne.

Au revoir, mes chers enfants ; votre vieille mère adoptive vous embrasse de tout son cœur.

Veuve Maroteau.

Mille baisers à mon fils adoré !

G. Da COSTA.

(La Commune vécue).

Aucun gouvernement, de quelque nom qu'il s'appelle — conservateur, libéral, « national » ou socialiste — ne peut aujourd'hui gouverner, avec le maintien du système capitaliste, qu'en rendant pire la condition de la classe ouvrière.

FENNER BROCKWAY

Président de l'Independent Labour Party

(Discours au congrès de Blackpool).

Parmi nos Lettres

Impressions de Limoges Dans notre courrier de cette quinzaine, nous avons eu pas mal de lettres nous donnant des renseignements rapides, mais suggestifs, sur la situation du pays où se trouvent nos correspondants, ou sur celle de la corporation dans laquelle ils militent.

Voici, d'abord, des impressions sur Limoges d'un camarade qui y a séjourné un peu avant les élections :

Ici, les élections occupent tous les esprits. Chacun des partis en présence est basement démagogique. Le Populaire du Centre, organe régional S.F.I.O., est aussi électoraliste et aussi peu ouvrier qu'un Quotidien quelconque. Les communistes, dont je n'ai encore vu aucun organe, ni aucune activité, sont, officiellement au moins, dans l'esprit de ceux de Paris; et, en réalité, on serait en droit de se demander si le P.C. ne mène pas une politique tardiveurde. En tout cas, ici, ils n'apparaissent pas très forts et une victoire S.F.I.O. ne serait pas étonnante.

Les chômeurs sont fort nombreux et chacun se les arrache : réactionnaires et S.F.I.O. Il y a une histoire de travaux adjudicataires pour la fourniture de chaussures militaires, d'abord donnés à des commandites de chômeurs, puis ensuite retirés par le gouvernement sous la pression du député sortant. Celui-ci répond qu'il a conseillé de faire exécuter ces travaux par d'autres chômeurs, qui ne sont pas « anarchistes » comme ceux qui eurent les premières commandes, ces autres chômeurs offrant d'exécuter le travail à des prix plus avantageux ! (pour le gouvernement).

* *

Minorité de paix, chefs de guerre Un instituteur d'un département du centre nous fait part de la situation dans son syndicat.

Les types qui nous avaient donné de grand cœur le Syndicat lorsqu'il avait fallu lancer et diriger ce timide essai d'action que fut la grève des examens, reprennent du poil de la bête maintenant que les velléités d'action du Syndicat National semblent assoupies. Il est plus que probable que nous n'allons pas garder la direction; personnellement, je me sentirai plus à l'aise dans la minorité et je crois que je pourrai faire plus de travail éducatif.

Situation toute naturelle et de toujours. Ce sont ceux qui sont le plus en minorité durant les temps calmes, qui se trouvent tout à coup portés en tête, au moment du combat.

* *

Les difficultés de l'organisation dans les Alpes Un de nos abonnés, auquel nous avons demandé une étude sur la situation dans les Alpes industrielles, nous adresse les intéressants renseignements suivants :

Il n'existe aucune organisation syndicale dans notre région. A deux reprises, la création d'un syndicat a été essayé, mais elle a échoué les deux fois.

Cela tient à trois causes principales :

1° La plupart des ouvriers sont italiens et refusent d'entendre parler de syndicat, car, pour eux, syndicat = politique, et politique signifie le renvoi rapide dans leur pays d'origine... ce qu'ils redoutent par-dessus tout.

2° Les ouvriers français sont uniquement de petits propriétaires paysans qui, avant la construction des usines, menaient une vie extrêmement dure ; ils estiment, par suite,

que le salaire qu'il touchent, si faible soit-il, est une amélioration sensible et suffisante.

3° Un ensemble de raisons assez complexes :

D'abord le pays est très retardé : emprise de l'église, instruction très faible, etc.

Ensuite, caractère assez égoïste, individualiste : on préfère ne pas s'unir plutôt que d'oublier les petites querelles entre familles, clans ou villages et plutôt que de donner quelque chose à celui qui s'occupe de l'organisation.

Et aussi la crainte du « patron », quelques-uns voulant bien faire quelque chose mais ayant peur d'être immédiatement renvoyés s'ils faisaient partie du syndicat.

Notons cependant une tendance marquée, chez les jeunes, à s'affranchir du joug de l'église, et à s'intéresser aux doctrines nouvelles.

* *

La C.G.T.U. Le camarade A. Pelletier, en nous est un parti faisant part qu'il est à la C.G.T. depuis le 1er avril, écrit :

Des camarades ont dit leurs raisons pour quitter la C.G.T.U. Beaucoup répètent comme un leit-motiv que cette centrale ne peut plus être redressée. C'est, à mon avis, insuffisant. Pour moi, la chose est beaucoup plus sérieuse; outre que la vie y est de plus en plus impossible, je pense qu'il faut dire carrément que la C.G.T.U. n'est plus une organisation syndicale. On n'est pas syndiqué en étant membre de cette organisation, on est membre du Parti et c'est tout. C'est dur d'en arriver à cette pensée, quand on a été parmi ses fondateurs et que l'on en est réduit à rejoindre la C.G.T. du 1er août 1914, de la guerre, de l'après-guerre, de la S.D.N. et de la Commission des magnats ! mais je considère qu'il m'est impossible de faire autrement si je veux rester organisé syndicalement. C'est, en définitif, ce qui m'a décidé.

* *

Une classe ouvrière indépendante, Un camarade d'Algérie nous écrit, au sujet

des déportations d'Espagne :

H..., membre du parti socialiste, que j'ai rencontré, l'autre jour, dans le tram, m'a dit : « Si les S.F.I.O. viennent au pouvoir en France, j'estime qu'ils auront bien raison — ce sera peut-être leur premier devoir — de supprimer les anarchistes. Alors, je trouve qu'en Espagne ils ont bien raison ».

C'est là en effet, très exactement la mentalité type des social-démocrates aussi bien des mencheviks que des bolcheviks : les ouvriers qui ne veulent pas se soumettre à eux doivent être exterminés.

* *

« Les Vagabonds du Rail » En réponse à la question que nous avions posée dans notre dernier numéro, Henri Poulaille a bien voulu nous faire savoir que le livre de Jack London où est relatée la marche des chômeurs américains sur Washington est paru en français sous le titre « Les Vagabonds du Rail » (Hachette, édit.).

D'autre part, le camarade Robert nous fournit le même renseignement et ajoute :

La marche des chômeurs y est décrite dans le 8^e conte du volume « L'armée industrielle de Kelly ».

Le livre entier est d'ailleurs, comme toute œuvre de Jack London, fort intéressant. Mais quel critique nous parlera du chef-d'œuvre de Jack London, qui doit d'ailleurs être sa propre biographie de sa formation intellectuelle : « Martin Eden ». C'est un des livres de Jack London dont il n'est jamais parlé et que les éditeurs eux-mêmes ne vantent jamais. Il est d'ailleurs facile, après lecture, de comprendre pourquoi.

La "R. P." ouvre une enquête

sur la

Réduction de la durée du travail

Rarement problème plus important, et en même temps plus délicat, plus lourd d'équivoques, ne s'est posé à l'attention des militants syndicalistes.

La réduction de la durée du travail est inscrite au programme de la F.S.I. et de la C.G.T. comme à celui de la C.G.T.U. Les partis politiques se réclamant de la classe ouvrière l'ont également formulée. Elle vient de faire l'objet d'un vote de la Conférence internationale du Travail de Genève.

Le principe en est indiscutable : la classe ouvrière, depuis qu'elle a conscience d'elle-même, a constamment lutté pour une diminution de son labeur quotidien correspondant au progrès continu de la technique. A l'heure où le machinisme, monstrueusement dévié de son but, aboutit à la misère universelle, exiger la réduction de la durée du travail, n'est-ce pas attaquer le capitalisme au point sensible, mettre à nu la cause profonde de sa crise ?

PRINCIPE SIMPLE, APPLICATION COMPLEXE.

Si le principe est simple, les circonstances actuelles en rendent l'application extrêmement complexe.

Lorsqu'en mars 1848, le gouvernement provisoire décréta (mesure d'ailleurs éphémère) la journée de dix heures à Paris et de onze heures en province, la question des salaires ne se posa même pas. C'est qu'à cette époque la notion de salaire horaire était inconnue : les patrons maintinrent purement et simplement le salaire journalier. Mais, aujourd'hui, pour que les salaires — journaliers ou hebdomadaires — soient préservés, malgré la réduction de la durée du travail, il faut évidemment que le salaire horaire (ou le taux de base dans le cas du travail aux pièces) soit augmenté. La réduction de la durée du travail implique donc en fait une **augmentation des salaires**. C'est ce qu'on admit en 1919, lorsque fut promulguée la loi de huit heures. Mais, à cette époque, l'industrie reprenait son essor après quatre ans de guerre ; et d'autre part la bourgeoisie sentait la nécessité de « jeter du lest » : l'augmentation des salaires fut automatiquement appliquée.

Aujourd'hui, la situation se présente sous un jour bien différent. Nous sommes en pleine crise mondiale. Partout, le patronat s'imagine sortir de ses embarras en s'attaquant aux salaires ouvriers, en réduisant jusqu'à l'extrême limite le pouvoir d'achat du prolétariat. Le chômage accable des dizaines de millions de travailleurs. Pour ceux-là, la « durée du travail » est réduite à zéro ; pour beaucoup d'autres en chômage partiel, la semaine de 48 heures n'est plus qu'un souvenir. Et, en même temps, dans certaines industries, par un scandaleux paradoxe,

les 8 heures sont violées, le régime des heures supplémentaires sévit.

Que peut donc signifier aujourd'hui la réduction légale de la durée du travail ? Une simple redistribution du travail existant, une sorte de généralisation du chômage partiel, ce que les Américains appellent le « short time » (temps court), ou au contraire une augmentation des salaires horaires arrachée au patronat sur ses réserves accumulées ?

C'est la question fondamentale que posait le ministre du Travail Landry, au cours d'une interpellation sur le chômage :

Réduire la journée de travail, c'est très bien, mais avec quels salaires ? Avec des salaires réduits dans la mesure où serait réduite la durée du travail ou des salaires maintenus, pour une semaine réduite, aux taux [hebdomadaires] où ils étaient auparavant ?

Question nette, s'il en fut, mais sur laquelle on a réussi à jeter l'équivoque. Essayons d'y voir clair.

COMMENT L'IDÉE FUT MISE EN CIRCULATION

C'est en 1930, au congrès international de Stockholm que la Fédération syndicale dite « d'Amsterdam » (F.S.I.) a, pour la première fois, discuté le principe d'une réduction de la durée du travail. L'année suivante, le conseil général de la F.S.I., tenu à Madrid, trancha en faveur de la semaine de **quarante heures, en cinq jours de huit heures**. Les grands chefs ayant décidé, les congrès des différentes centrales syndicales nationales se contentèrent d'entériner, sans discussion sérieuse, le mot d'ordre reçu. C'est ainsi que le dernier congrès confédéral de la C.G.T., au gymnase Japy, se prononça sans débats sur cette question capitale qui, dans un mouvement syndical normal, eût du être mûrement examinée, sous toutes ses faces, par les organisations ouvrières de base. Enfin, en mars dernier, la F.S.I., au cours d'une nouvelle session de son conseil général, tenue à Berne, confirma la semaine de quarante heures comme « base de l'action ouvrière. »

Sur ces entrefaites, dans le camp adverse, des voix isolées s'élevèrent. Quelques affairistes méditèrent les leçons de la crise mondiale et proclamèrent — si l'on voulait donner au régime quelques chances de se prolonger — la nécessité d'associer « dans l'avenir » les travailleurs au progrès technique.

C'est le financier Jacques Duboin qui écrivit dans l'« Information » :

Aujourd'hui, 500 hommes suffisent à effectuer un travail qui, hier en exigeait 1.000. J'ai donc 500 ouvriers qui sont inutiles et qu'il faudra assister. Ne serait-il pas préférable d'effectuer ce même travail avec les 1.000 ouvriers, chacun ne travaillant que 4 heures par jour ? Oui, sans aucun doute, mais comment réduire les heures de travail chez moi si mon

concurrent de l'autre côté de la frontière, n'en fait pas autant ? La diminution progressive de la journée de travail est une mesure d'ordre international. Qu'on ne m'objecte pas que c'est impossible. On l'a dit déjà lors de l'institution de la loi de 8 heures et rares sont, aujourd'hui les usines qui tournent effectivement 48 heures par semaine. Il y aura des difficultés d'application, c'est entendu, mais elles sont loin d'être insurmontables...

Et M. Citroën, en personne, de déclarer publiquement :

Lorsque le monde aura retrouvé son équilibre, il m'apparaît comme hors de contestation que la politique de l'abaissement constant du prix de revient est la seule qui soit compatible avec l'amélioration de l'état général de l'humanité et la diminution des heures de travail, pour laisser aux ouvriers plus de loisirs...

De son côté, le conseil d'administration du Bureau International du Travail au cours de sa session d'octobre dernier, fit accepter par un certain nombre de patrons une résolution déclarant que, « lors du rétablissement de la prospérité », une réduction permanente de la durée du travail pourrait être possible dans les industries où le progrès technique a été considérable. Le conseil invitait le B.I.T. à étudier la question.

Parallèlement à ces suggestions d'un lointain avenir (mais que les militants ouvriers ne doivent pas manquer de ramasser au bond), d'autres porte-parole du capitalisme préconisaient, mais cette fois comme susceptible d'application immédiate, le « short time » ou réduction de la durée du travail sans maintien des salaires : mesure destinée à atténuer le chômage par une meilleure répartition du travail existant, et ayant pour le capitalisme l'avantage de faire supporter à l'ensemble des travailleurs les secours distribués aujourd'hui aux sans-travail par les pouvoirs ou par la « charité » publique. (1). C'est ainsi que, tout récemment, le président Hoover se félicitait des progrès réalisés par la semaine de cinq jours aux Etats-Unis et que le « Temps » écrivait : « On comprendra tardivement qu'il faut entrer dans la voie où semble s'engager l'Allemagne, c'est-à-dire pratiquer des coupes sombres dans la durée du travail. »

LANGAGE CONTRADICTOIRE DES RÉFORMISTES

Et, tout de suite, une question se pose : les dirigeants réformistes entendent-ils par semaine de quarante heures le « short time » ou la réduction de la durée de travail avec maintien des salaires ? A l'examen, leur langage apparaît étrangement contradictoire.

Tantôt il semble qu'ils se prononcent, assez nettement, pour la seconde interprétation : « S'il est vrai, écrit le « Peuple » du 30 avril, que la marge

(1) L'idée du « short time » n'est pas d'aujourd'hui. On peut lire aux Archives Nationales une lettre d'un fabricant de boulons qui, en juin 1848, en pleine crise de chômage, suggérait au gouvernement provisoire : « Pour mettre en pratique l'égalité et la fraternité (1), on devrait engager les patrons en général, et principalement les chefs des grands établissements... à ne faire faire que cinq heures aux travailleurs, ce qui en occuperait le double, et, par ce moyen, en retirerai un grand nombre des ateliers nationaux » (c'est-à-dire de l'assistance-chômage).

des profits capitalistes soit réduite par la semaine de 40 heures, elle fera disparaître une des raisons fondamentales du déséquilibre actuel. » Et Vandeputte, dans le « Populaire » du 14 Mai, affirme : « Appliquer la semaine de 40 heures et sans diminution des salaires est une nécessité. » Il ne précise pas, certes, s'il s'agit des salaires hebdomadaires. Mais peut-on faire à Vandeputte l'injure de croire qu'il joute sur les mots ?

Tantôt, le langage est bien différent. C'est ainsi que le même « Peuple » du 30 avril, rendant compte du discours de Jouhaux à la séance de la Conférence Internationale du Travail de Genève du 29 avril, nous apporte cet argument inattendu :

Léon Jouhaux... a contesté que la réforme puisse augmenter les frais généraux, et, par conséquent, peser sur les prix de revient des objets manufacturés, car, qu'on l'ait voulu ou non, sous la contrainte de la crise, le temps de travail hebdomadaire, dans la majorité des industries est, à l'heure actuelle, inférieure même à 40 heures...

Phrase qui prend toute sa signification, lorsqu'on lit dans l'« Usine » du 6 mai :

Les délégués ouvriers n'ont pas posé nettement la question des salaires... Peut-être comptent-ils que toute l'industrie devra, la crise se prolongeant, en venir à la semaine de 40 heures ou même à une semaine moins longue. L'obligation légale n'apparaîtrait alors que comme la consécration d'un état de fait...

Nos doutes s'aggravent encore lorsque, dans le « Peuple » du 23 avril, on invoque une enquête officielle constatant l'extension croissante de la semaine de cinq jours aux Etats-Unis, lorsqu'on se félicite de voir Hoover se rallier à la semaine de 40 heures, et lorsqu'enfin un correspondant du « Populaire » à la Conférence de Genève considère comme « une calomnie odieuse à l'égard des sentiments de solidarité de la classe ouvrière », que l'on puisse envisager — si les 40 heures avaient gain de cause — « l'hostilité probable de l'ancien personnel, dont on réduira la durée du travail et consécutivement le salaire (en admettant que cette conséquence soit inéluctable)... »

Pas de doute, il s'agit bel et bien cette fois de la semaine de 40 heures **sans maintien des salaires**. Ce que Jouhaux réclame de la Conférence du Travail, c'est tout simplement la consécration légale du « short time ».

LA C.G.T. ACCEPTE LE « SHORT TIME »

Comment expliquer ces contradictions ?

Les numéros du « Peuple » du 30 avril et du 1er mai nous donnent la clé de l'énigme, lorsqu'ils ont soin de distinguer, parmi les effets de la réduction de la durée du travail, plusieurs « phases successives ».

1° Elle permettra une redistribution du travail ; les possibilités d'emploi pourront être réparties de façon permanente sur un plus grand nombre d'individus ;

2° Elle seule peut immédiatement atténuer le rythme de la production ;

3° Elle donnera aux salariés une part des avantages que doivent procurer les progrès de la technique.

Vous avez enfin compris ?

Les phases 1 et 2, c'est, pour tout de suite, pour le temps de crise, le « short time » ou réduction

du temps de travail sans maintien des salaires. La phase 3, c'est, pour plus tard, pour « le jour où le monde aura retrouvé son équilibre », comme dit M. Citroën, le maintien de la semaine de 40 heures, mais avec salaires améliorés.

La résolution présentée par le groupe ouvrier à la Conférence internationale du Travail, si l'on en pèse attentivement les termes, contient bien, malgré quelques sous-entendus, cette idée de deux phases successives :

Devant la persistance de la crise et les misères qu'elle entraîne, il faut affirmer que les palliatifs ne suffisent point, et que, s'il est nécessaire d'atténuer les misères résultant de la dépression économique et du chômage, il importe de s'attaquer directement aux causes de la crise.

La prolongation du chômage fait qu'il ne doit plus être considéré seulement comme un effet de la crise; il est devenu une cause de son aggravation.

Le déséquilibre entre les productions démesurément accrues et une capacité de consommation déjà très insuffisante à l'origine de la dépression, aujourd'hui davantage réduite encore, condamne toute politique de réduction des salaires dont l'expérience montre qu'elle va à l'encontre des nécessités de l'économie autant qu'elle est inique...

(Ne nous y trompons pas : cette protestation contre la diminution des salaires horaires, aujourd'hui générale, ne signifie nullement que l'on exige l'augmentation du salaire horaire en cas d'adoption de la semaine de 40 heures).

...Le moyen capital de rétablir l'équilibre détruit doit être cherché dans la réduction des heures de travail. L'augmentation du rendement individuel rend indispensable et urgente cette mesure. C'est grâce à elle que le rythme de la production pourra être ramené au niveau d'une capacité de consommation provisoirement limitée, que les possibilités d'emploi pourront être réparties de façon permanente sur un plus grand nombre d'individus et que les chômeurs pourront être réintégrés dans le processus économique [1^{re} phase]; c'est par elle que les salariés trouveront une part légitime dans les progrès techniques [2^e phase].

En conséquence, la Conférence invite le Conseil d'administration du B.I.T. à mettre à l'étude, aux fins d'adoption prochaine d'une réglementation internationale, l'introduction légale de la semaine de 40 heures dans tous les pays industriels.

En somme, cette résolution équivoque est rédigée de manière à être acceptable et pour les adversaires et pour les partisans du maintien des salaires hebdomadaires. Mais trop d'habileté nuit. Si elle risque de tromper les seconds, — les militants ouvriers de base, — elle n'a pas rassuré les premiers. Et, ô ironie ! le groupe national a repoussé la résolution, condamné jusqu'au « short time », non pas tant sans doute pour lui-même, mais dans la crainte que celui-ci ne recèle un piège.

C'est à la séance du 29 avril, que M. Oersted a fait la déclaration suivante (« Journée Industrielle » du 30) :

... Le groupe patronal signale... que la résolution de M. Jouhaux ne se prononce pas nettement concernant le point de savoir si, dans l'hypothèse de l'instauration de la semaine de quarante heures, les salaires hebdomadaires établis sur la base de quarante-huit heures seraient maintenus ou non.

On peut cependant inférer du passage du préambule où se trouve condamnée toute politique de réduction des salaires ainsi que de diverses déclarations faites antérieurement par des représentants qualifiés des organisations ouvrières que l'on entend bien conserver la rémunération hebdomadaire, ce qui exigerait que les salaires horaires soient majorés en proportion de la diminution de la durée du travail.

Un tel accroissement se répercuterait immédiatement sur les prix de revient et de là sur les prix de vente des produits, compromettant ainsi les possibilités d'écoulement, etc...

Et M. Lambert-Ribot, après avoir ressassé ses aнерies habituelles (les ouvriers ne représentant que 60 % des consommateurs, etc.) a signifié la volonté aveugle du patronat de faire payer aux travailleurs seuls les frais de la crise (« Journée Industrielle » du 1er mai) :

Ce vote signifiera... l'approbation ou la désapprobation d'une doctrine. Entre deux doctrines, celle de l'augmentation artificielle du pouvoir d'achat et celle de la réduction du coût de production, je ne vois pas de conciliation possible.

De fait, le groupe patronal et le groupe ouvrier votèrent avec ensemble respectivement contre et pour, et, si la résolution l'emporta par 48 voix contre 37, ce fut avec l'appoint de 23 délégués gouvernementaux (Allemagne, France, Italie, Pologne, Autriche, Espagne, etc.).

Faut-il considérer ce résultat comme une victoire ouvrière ? Il est permis d'en douter. Les délégués gouvernementaux ont voté, eux, la résolution parce que le maintien des salaires hebdomadaires n'y est pas formellement spécifié et que le « short time », susceptible d'alléger les fonds de chômage, leur importe beaucoup plus qu'aux délégués patronaux.

Quoi qu'il en soit, méfions-nous : les « 40 heures en cinq jours » ce sont tout simplement, dans l'esprit des chefs réformistes, et jusqu'à de problématiques jours meilleurs, les cinq jours de Hoover ; c'est l'acceptation du « short time ».

LA POSITION DE LA C.G.T.U.

Regardons maintenant du côté de la C.G.T.U.

Quelle est sa position sur cet important problème ? On n'en entend guère parler. Après avoir laissé tomber le drapeau de l'Unité, serait-elle encore une fois à la remorque ?

Il a fallu la Conférence internationale du Travail pour qu'elle ressorte sa revendication du magasin des accessoires : Racamond, dans la « Vie Ouvrière » du 13 mai, écrit en effet :

La journée de sept heures... la semaine anglaise, doivent permettre la rentrée dans les entreprises de dizaines de milliers de chômeurs complets. Mais le salaire hebdomadaire, la puissance d'achat, ne peuvent en faire les frais... La C.G.T.U. a sur ce terrain une position précise : pour la journée de sept heures, contre la réduction des salaires, organisons le front unique de lutte sans distinction de tendances.

A la semaine de quarante heures en cinq jours, la C.G.T.U. oppose donc la journée de sept heures avec semaine anglaise, à condition que le salaire hebdomadaire soit maintenu.

Mais quelle action mène-t-elle pour le triomphe de cette idée, quelle propagande, quel « front unique de lutte » ? Malgré les remontrances de Moscou, les unitaires demeureraient-ils incapables de lutter pour ce qu'ils appellent un peu dédaigneusement les « revendications immédiates » ?

NOTRE ENQUETE

Après avoir essayé d'exposer, le plus objectivement possible, comment se présente la réduction de la durée du travail, nous allons vous soumettre, camarade lecteur, un questionnaire.

Nous avons essayé d'y condenser les différentes objections ou interrogations que peut susciter, devant votre conscience de militant, un problème aussi complexe.

Les questions qui vous sont soumises, nous irons également les poser, sous forme d'interview, à un certain nombre de responsables d'organisations ouvrières, confédérés, unitaires et autonomes.

Puis, nous confronterons les réponses recueillies, et, de ce travail de mise au point, de cette coopération fraternelle, nous dégagerons une conception commune, — syndicaliste révolutionnaire.

D. GUÉRIN.

QUESTIONNAIRE

1° La réduction de la durée du travail (**sans diminution du salaire**) est une revendication constante de la classe ouvrière, qui a réussi par étapes à faire abaisser le maximum légal de douze à huit heures.

Au moment où la crise mondiale fait apparaître une monstrueuse disproportion entre les progrès de la technique et le labeur ouvrier, pensez-vous que les circonstances soient favorables pour engager, nationalement et internationalement, une campagne en vue d'une nouvelle réadaptation du temps de travail aux forces productives ?

2° Pensez-vous qu'il vaudrait mieux au préalable faire observer strictement la loi de huit heures, fréquemment violée, ou qu'une nouvelle réduction de la durée du travail, abaissant le plafond légal, serait le remède le plus efficace à cet état de choses ?

3° Pensez-vous que dans les circonstances présentes (période de crise) il faille se contenter de la défensive, c'est-à-dire préserver les salaires existants ou que l'on doive, face à la faillite capitaliste, prendre l'offensive, c'est-à-dire exiger la réduction de la durée du travail, qui équivaut en fait à une augmentation du salaire ?

4° Si l'état actuel du mouvement ouvrier commanderait plutôt la première alternative, ne croyez-vous pas qu'une campagne pour la réduction de la durée du travail regrouperait les travailleurs autour d'une « idée-force » et leur rendrait confiance en eux-mêmes ?

5° Pensez-vous que le risque de réduction des salaires hebdomadaires qu'impliquerait la « semaine de 40 heures », telle que l'entendent les partisans du « short time », doive nous rendre circonspects sur cette revendication ; ou que l'essentiel soit de faire inscrire dans un texte de loi la réduction de la durée du travail, la défense des salaires dépendant surtout de la combativité ouvrière ?

6° Pensez-vous que la réduction de la durée du travail (sans diminution du salaire) soit susceptible de tirer d'embarras le capitalisme en atténuant le déséquilibre entre la production et le pouvoir d'achat, ou qu'il faille en considérer les effets sous le seul angle de l'intérêt ouvrier : résorption du chômage qui démoralise les travailleurs et paralyse l'action syndicale ; allègement du labeur quotidien et extension des loisirs ?

7° Si vous êtes partisan d'une réduction de la durée du travail, quelle forme préférez-vous donner à cette revendication :

Journée de sept heures ?

Journée de sept heures avec semaine anglaise ?

Semaine de quarante heures, sans préciser la répartition des heures dans la semaine ?

Semaine de quarante heures, en cinq jours de huit heures ?

8° Que pensez-vous des récentes manifestations de la F.S.I. et de la C.G.T. en faveur de la semaine de quarante heures et de la résolution votée par la Conférence internationale du Travail ?

Que pensez-vous de la position prise par la C.G.T.U. sur cette question ?

Pensez-vous ou non que la lutte pour la réduction de la durée du travail (sans diminution du salaire) devrait pouvoir mettre d'accord les travailleurs de toutes tendances, révolutionnaires comme réformistes, et par là même servir la cause de l'Unité ?

Dans l'affirmative, comment concevez-vous une campagne dans ce sens ? Quelle propagande, quels modes d'action ? Vous inspireriez-vous de la lutte menée par la vieille C.G.T. en 1906 pour les huit heures ?

9° Que pensez-vous de la réduction de la durée du travail, non plus en général, mais en ce qui concerne particulièrement votre corporation ? Quels problèmes spéciaux y soulèverait cette revendication ? Comment serait-elle accueillie : par les ouvriers faisant leurs 48 heures normales ? Par ceux ne respectant pas la loi de 8 heures ? Par ceux travaillant au service (7 heures par exemple) ? Par les chômeurs partiels ? Par les chômeurs totaux ?

Anciens abonnés du

“ CRI DU PEUPLE ”

lisez en dernière page

l'appel que nous vous adressons !

Pour la renaissance du Syndicalisme

Entre deux batailles

L'avant dernier numéro de la R.P. contenait une note sur le mouvement des instituteurs, qu'il est intéressant de compléter.

L'avancement des instituteurs modifié en 1921 avait un caractère scandaleux. Les instituteurs étaient répartis en 6 classes, dans chacune desquelles ils restaient 6 ou 7 ans, (4 ans ou 5 ans pour le tiers bien noté) avant de passer dans la classe supérieure. Celui qui n'avancait qu'à son tour de bête ne pouvait espérer le traitement maximum qu'à 52 ans d'âge.

Le syndicat national des instituteurs et la fédération confédérée de l'enseignement proposaient le système dit des 3-4 : 6 classes avec séjour de 3 ou 4 ans dans chaque classe. Le mouvement d'abstention aux examens de l'année dernière — qui ne pouvait être unanime, mais qui fut cependant suffisamment massif — tendait vers cet objectif.

Aussi le gouvernement, qui s'était refusé longtemps à toute modification du régime d'avancement, fut obligé de préparer et proposer un projet. Mais celui-ci contenait une clause particulièrement odieuse : l'accès à la 1re classe se faisait exclusivement au choix. — A la suite de négociations laborieuses avec les parlementaires, on fit amender sérieusement le projet gouvernemental. On augmenta le plus possible le pourcentage des promus, et on décida même que tous les instituteurs seraient assurés d'atteindre la 1re classe, trois ans avant l'âge minimum de la retraite, fixé jusqu'à cette année, à 55 ans. (1)

Le syndicat national maintint cependant toutes ses revendications. C'est alors que le gouvernement, en fin de législature, mit les militants devant cette alternative : ou son projet passera sans débat, ou le système d'avancement ne serait pas modifié.

Que fallait-il faire? Des pointages scrupuleux n'accordaient que quelques dizaines de voix au projet syndical.

Il n'était pas possible de préparer, en quelques jours, un mouvement de protestation collective. Les jeunes, dans nombre de sections s'impatients et réclamaient une amélioration immédiate de leur situation (ce qu'ils obtiennent avec le projet gouvernemental). Le bureau du syndicat national consulta un conseil national qui, à une forte majorité, décida de laisser passer le projet du gouvernement.

Détermination fâcheuse, sans nul doute, imprévoyante, assurant — sans combat — la victoire de l'arbitraire gouvernemental, donnant à l'administration une arme nouvelle pour frapper — non le « manque de mérite professionnel » — mais l'originalité pédagogique et la hardiesse syndicale. — Cependant, il est trop facile de taxer de trahison l'attitude du syndicat national alors que comme les unitaires, on n'a ni organisé de manifestation, ni même préparé d'interventions parlementaires, dans un sens contraire.

Les militants du S.N. auront-ils compris la vanité des promesses parlementaires et la malfeasance hypocrite du gouvernement? C'est à espérer.

En fait, ils vivaient depuis quelques mois, dans une atmosphère d'inquiétude. On leur annonçait, qu'à la suite du mou-

vement de l'année dernière, leur groupement subissait une perte d'effectifs et un recul d'influence, ayant des allures de désastre et de débâcle. La masse allait condamner « l'action directe », avec ses pieds d'abord, avec ses votes ensuite au cours du renouvellement des conseils départementaux.

Sont-ils rassurés aujourd'hui? Dans presque tous les départements — et particulièrement dans ceux où l'action fut menée avec le plus de cran — des majorités écrasantes se sont prononcées pour le S.N. Les groupements jaunes n'ont pu que prolonger leur agonie, par une agitation rageuse et désespérée. Le personnel enseignant, dans son ensemble, approuve la résistance au pouvoir. « *La mesure d'abstention aux examens* », disait Marthe Pichorel dans le bulletin du *Secrétariat Professionnel International de l'Enseignement*, « *aura eu le grand mérite d'amener l'ensemble des syndiqués à agir, à prendre le sentiment de leur force, au lieu de tout attendre passivement, et de l'effort des militants et du bon vouloir des politiciens* ».

Formule d'autant plus féconde que les batailles de demain seront particulièrement rudes.

Les traitements sont menacés.

Le régime des retraites est déjà bouleversé. Flandin a menti à la Chambre en proclamant « le respect des droits acquis » (1). Par la loi de finances de 1932, c'est jusqu'à 58 ans (au lieu de 55) pour les plus vieux; jusqu'à 63 ou 65 ans pour les plus jeunes, que les membres de l'enseignement primaire devront attendre leur maximum de pension. Le recul des limites d'âge — particulièrement scandaleux en notre période de chômage — n'atteint pas que les instituteurs. Il touche tous les fonctionnaires, et particulièrement les postiers et les douaniers. Cette solidarité de fait assurera-t-elle l'unité d'action? Celle-ci est-elle encore possible en dehors de l'unité organique? Continuerons-nous à chercher dans la division de nos forces, une sorte de justification à notre passivité?

Roger HAGNAUER.

*
**

Routhonnier et l'histoire

Après avoir joué les premiers rôles au P. C. et avoir eu l'honneur d'écrire les leaders de l'*Humanité*, le citoyen Paul Routhonnier a déchu : il est à présent voué aux tâches syndicales et chargé de redresser la vieille Fédération de l'Enseignement. Quelque chose comme une retraite d'office. Il doit lui enseigner l'action — et il croit y réussir à coups d'articles aussi tristes que sa personne — en troisième ou quatrième page de la *Vie Ouvrière*.

Le pauvre homme !

Le 13 mai, une fois de plus, il dénonce la carence des centristes-trotskystes dans la lutte contre la guerre impérialiste.

A l'en croire, ces pauvres centristes n'ont rien fait, « *ils se contentent de lancer des ordres du jour* », « *mais pour aujourd'hui: nous sommes dans la guerre, et chaque jour, nous y entrons davantage. Les mots ne suffisent pas, il faut agir* » et « *dans le cadre même de leur profession, ils (les instituteurs) peuvent faire œuvre positive* ». Jusqu'à hier, il était entendu que l'instituteur ne pouvait rien faire dans le cadre de sa profession, et il fallait être des anarcho-sindicalistes ou une pauvre sentimentale comme Gabrielle Bouet pour s'imaginer le contraire...

A présent, on peut...

(1) On peut en tirer une nouvelle preuve de la désinvolture avec laquelle l'Etat juge les contrats qui le lient. Les syndicalistes révolutionnaires d'avant-guerre, en se dressant contre « les retraites ouvrières » confiées à l'Etat, ne manquaient pas plus de clairvoyance que de fermeté.

(1) Par là, on pouvait espérer que tous les instituteurs seraient en 1re classe à 52 ans, comme dans le régime actuel. Mais, en même temps le gouvernement faisait reculer l'âge de la retraite. Ce n'est donc plus à 52 ans, mais à 57 ans que les moins bien notés atteindront leur maximum,

Et la preuve qu'on peut c'est le Syndicat de la Seine (ce Syndicat qui groupe au scrutin secret 213 voix sur 9.000 inscrits) qui nous l'apporte ! En 1928, il aurait obligé les éditeurs à remanier les manuels chauvins !

Bouthonnier, mon ami, ton culot nous désarme.

Sais-tu que cette lutte a été celle de toute la Fédération et en particulier des « sinistres » minoritaires du Finistère ? Sais-tu que tes « purs », l'immense Vernochet en tête, jugeaient cette lutte quelque peu subalterne ?

Instruis-toi sur le passé de la Fédération, Bouthonnier, tu la redresseras après.

Et quand tu dénonces le « Populaire » et le « Peuple » pour s'être associés au « deuil national » de la mort de Doumer, tape fort, mais n'oublie pas, Bouthonnier, n'oublie pas de conter à tes fidèles la visite à Beaujon de l'ambassadeur de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques dont il est revenu « infiniment ému » et puisque tu as droit à deux colonnes dans la V.O. publie les touchantes condoléances de cet ambassadeur au requin Tardieu et vas-y de ton commentaire.

Explique en tes deux colonnes aux camarades que la « politique » a ses raisons que la conscience de classe réprouve.

Moi je n'ai pas la place et je ne suis qu'un pauvre diable de

SYNDICALISTE PUR.

Chez les bourgeois

Les jésuites hommes de « gauche » !

Si les élections ont eu lieu à gauche, c'est, déclare *Je suis Partout*, parce que les catholiques ont voté à gauche. Voici d'ailleurs le morceau :

Ni M. Louis Marin ni M. André Tardieu — c'est un fait — n'ont pu empêcher le glissement à gauche de quelques centaines de milliers d'électeurs soumis aux consignes du Vatican, consignes transmises, non par les évêques, mais par les jésuites, lesquels, eux aussi, de toute évidence, misent à « gauche », inspirent et soutiennent quantité de journaux, d'œuvres, de candidats de gauche !

Se non è vero...

???

En se sentant frappé, le président Doumer avait exprimé le sentiment de tous. On l'entendit murmurer : « Oh ! tout de même ! » Et, dans la soirée, ayant repris connaissance, il posait cette question émouvante : « Est-ce un Français ? »

CANDIDE (12 mai, 1re page).

Une réaction heureuse se produit. Le Président réclame instamment sa femme et lorsque celle-ci arrive avec ses filles et son gendre, il les reconnaît parfaitement et s'informe de ce qui est arrivé. On lui cache la vérité : « C'est un accident d'automobile, lui dit-on. » Grâce à ce pieux mensonge, Paul Doumer n'aura pas su qu'il mourait assassiné.

CANDIDE (12 mai, 2me page).

Ce qui n'empêchera pas *Candide* d'étaler quelques lignes plus bas sa certitude !

Le Président de la République, qui vient de tomber sous les balles d'un assassin étranger dont le bras avait été odieusement armé par l'abominable bolchevisme (l'hypothèse est devenue aujourd'hui une certitude), avait 75 ans.

Pour nous, qui n'avons pas la certitude si prompte, nous balançons entre deux hypothèses :

Les marchands de *Candide* sont-ils plus bêtes que méchants ou plus méchants que bêtes ?

A travers les Livres

VIE DE M. K. GANDHI, écrite par lui-même. (Rieder).

Ce demi-dieu de la petite bourgeoisie antireligieuse, et honteuse de ses aspirations religieuses, apparaît comme un assez pauvre type. Ne me dites pas qu'il est plus grand que la moyenne. C'est sûr. Mais il n'est pas le mage que vous dites.

Je ne dis pas cela pour son attitude religieuse qui remplit les deux tiers du bouquin, sur laquelle je, n'ai guère de compétence. C'est un mélange de stoïcisme et de théisme... Chez nous, je veux dire dans les siècles de culture gréco-latine, il y a cent traités de stoïcisme véritable et de mystique religieuse qui nous seraient *directement accessibles*; mais on en a honte et l'eunuchisme intellectuel préfère la montagne de contre-sens qu'on peut élever, à travers un chapelet de traductions, sur cette terminologie indienne et pseudo-théosophique.

Mais, encore une fois, il ne s'agit pas de cela. Pour nous, lecteurs de la R. P., il s'agit de l'attitude politique du personnage. Elle est caractérisée par une absence remarquable de conceptions claires.

Celui que nous imaginions un patriote et un ennemi de l'empire britannique a fait plusieurs choses troublantes. 1° Il a, étant en Afrique du Sud, fait participer les hindous à la guerre contre les Boers, laquelle lui apparaissait d'ailleurs comme tout à fait immorale; 2° il a marché volontairement, quoique hypocritement, contre les indigènes Zoulous « révoltés »; 3° les syndicats sud-africains blancs étant en grève et lui demandant une action hindoue de solidarité, il la refusa parce que ç'aurait été déloyal envers le gouvernement; 4° se comportant envers le principe de la non-violence d'une façon assez cavalière, il a poussé au recrutement des hindous pour le dernier carnage impérialiste; 5° dans le mouvement hindou d'après la guerre, il a eu un rôle peut-être astucieux mais à coup sûr de freineur, pas du tout de moteur comme on l'imagine.

Tout cela n'est nullement en contradiction avec l'aspect sous lequel le personnage nous apparut à Paris; pas en contradiction avec la façon dont il répondit aux questions si claires de D. Guérin. Il apparut nettement en la circonstance que cet avocat devenu moine ne sait pas ce que c'est qu'un prolétaire, ce qui est inadmissible quand on habite un pays colonial où la prolétarisation se poursuit chaque jour, et qu'on se mêle de politique, surtout de politique révolutionnaire.

Que reste-t-il donc? Eh bien; le demi-dieu Gandhi démolit, il reste... le « gandhisme »; c'est-à-dire le mouvement hindou contre l'Angleterre : boycott, action de masse, désobéissance, volonté farouche ; mouvement auquel l'homme qui ne mange pas de viande, mais qui visite Mussolini, s'est plus ou moins adapté, mais qu'il n'a ni créé ni même coloré.

Ouvrage démolisseur d'illusions, ouvrage fort utile. Présenté avec une préface de Romain Rolland. Traduit de l'anglais par Georgette Camille. Espérons qu'une deuxième édition sera une traduction française du texte de Mme Camille, lequel fourmille de fautes de français, de fautes d'orthographe, de faux sens, d'impropriétés et qui laisse lire la phrase anglaise sous les mots français.

J. PERA.

A. Labriola : AU DELA DU CAPITALISME ET DU SOCIALISME (Valois).

Je suis resté longtemps à considérer ce titre avant de comprendre qu'il signifiait : « Moi seul plus intelligent que tous ! » Eh, Dieu ! qu'on en peut dire de choses quand on se mêle de raisonner sur l'organisation des sociétés et qu'on se prend au sérieux ! 285 grandes pages de texte serré. Le capitalisme n'engendre pas la misère ! Quelle idiotie que l'idée marxiste d'une catastrophe finale ! Et d'abord le capitalisme n'est pas un phénomène nouveau, il a existé dans les temps les plus anciens, alors quelle illusion de croire qu'il cessera un jour ! Quel rêve de croire

que le socialisme soit autre chose qu'une protestation mal coordonnée contre ce capitalisme éternel ! Et après tout, vive le capitalisme américain ! sa prospérité formidable et ses si hauts salaires ! Belle madame, c'est moi qui vous le dis, moi Arturo Labriola, socialiste par extrême intelligence et mépriseur des ouvriers par délicatesse.

Au reste voici la conclusion authentique de ces pages que vous lirez si vous avez le temps :

La pratique du socialisme est bonne (entendez la pratique de Genève, des parlements, de la garde mobile, des arguments à la Rosenfeld, de la fédération du Tonkin, du Deutschland, des décrets-lois, des déportations espagnoles et des unions sacrées guerrières), *mais les théories sur lesquelles il s'appuie sont toutes déchuës, et le marxisme lui-même tombe en ruine.*

Ces aphorismes qui ont été proférés en 1929, ne trouvez-vous pas qu'ils ont un sel particulier en 1932 ?

J. P.

Marceau Pivert : L'EGLISE ET L'ECOLE (Figuère).

La thèse fondamentale de Marceau Pivert — étayée d'abord sur les faits, puis sur les doctrines — est que l'Eglise, dans son essence même, et depuis le christianisme primitif, s'appuie sur une doctrine sociale « d'ordre » ; elle va toujours au secours des puissants et enseigne la résignation aux gouvernés.

Elle sera donc amenée, par tout ce qui fait sa raison d'être, à vouloir l'ignorance des masses ; et quand, par suite de l'évolution économique, elle ne pourra plus s'opposer à la volonté — née des nécessités économiques — du patronat, elle fera des efforts incessants pour faire mesurer au compte-goutte l'instruction, pour en altérer les résultats en imposant le respect des dogmes et des rites religieux. Dans ce but, elle prêchera incessamment aux classes dirigeantes, la nécessité de conserver à l'école un caractère religieux, de combattre la laïcité, voire même la neutralité, — dans leur propre intérêt de classe.

M. G.

S. S. Heid : LA MORT DU FER. (Fayard).

Un grand sujet : la mort de notre civilisation, — dont l'auteur n'a pas su tirer le parti qu'on serait en droit d'en attendre.

D'abord parce que la cause de cette mort a été choisie hors de toute vraisemblance. Notre monde meurt, dans ce roman, de la désagrégation du fer par une maladie épidémique : le Mal Bleu. Certes, l'auteur a su créer autour de l'apparition de ce mal dans une aciérie du Nord une atmosphère d'inquiétude, puis d'angoisse ; il est même arrivé à colorer scientifiquement avec habileté la caractérisation de la Maladie Bleue.

Mais malgré tout nous ne « marchons » pas.

Et même marcherions-nous que la deuxième partie du roman, celle qui présente, en conséquence de la mort du fer, la mort de notre civilisation nous décevrait. Elle est confuse, sans progression. Visiblement l'auteur manque d'imagination pour mettre à mort ce vieux monde : les personnages accentuent ce qu'ils avaient déjà de conventionnel — les événements manquent d'ampleur, l'auteur ne sachant se déplacer ni sur le plan international, ni sur le plan social. Dans l'agonie, les nations s'agitent — d'une agitation sans caractère et sans portée — les classes sociales s'affrontent, mues simplement par leurs anciennes rivalités. L'universalité de la catastrophe n'apporte à personne : individu, nation, classe, l'occasion de se hausser au niveau du drame.

Mort bête et lâche dans un roman qui ne sait plus finir.

B. GJAUFFRET.

FAITS & DOCUMENTS

L'organisation ouvrière chez les Peaux Rouges. La population du Mexique, surtout la population pauvre, est principalement

composée d'Indiens et de métis ayant une très forte proportion de sang indien. **Labor Age**, organe d'une ligue syndicale américaine (Conférence pour progressive Labor action), qui se rapproche beaucoup de notre ligue syndicaliste, publie dans son numéro de mars un article de Fanny Simon sur l'organisation ouvrière dans l'un des plus importants centres textiles du Mexique, qui montre que nous aurions pas mal à apprendre de ces semi-peaux-rouges. En voici les principaux passages :

Jusqu'à une époque toute récente, la région d'Orizaba était le plus important centre textile du Mexique, mais de récents changements économiques ont diminué son importance. En d'autres parties du Mexique, de nouvelles usines, pourvues d'un outillage moderne, ont été construites, faisant aux usines de coton d'Orizaba une vive concurrence. De plus, toutes les usines de coton, comme partout ailleurs dans le monde, souffrent de la crise.

La région d'Orizaba a été le témoin de luttes fort nombreuses pour le droit à l'organisation. A présent ce droit n'est plus contesté, et les travailleurs d'ici sont sans doute, de tous les travailleurs mexicains, les plus disciplinés, au point de vue syndical. Tous les ouvriers, qu'ils soient du textile ou non, sont syndiqués ; ils appartiennent à la Fédération mexicaine du Travail, communément désignée par ses initiales en espagnol : C.R.O.M. Aucune autre organisation n'a pu s'y établir. Les syndicats du textile constituant la force principale de la C.R.O.M., Orizaba est la forteresse de la C.R.O.M.

Orizaba est fier de son histoire ouvrière. Encore aujourd'hui, dans les congrès de la Fédération mexicaine du Travail, un hommage spécial est rendu aux martyrs du Rio Blanco. C'est là en effet qu'une des premières grèves eut lieu et que le gouvernement de Diaz ayant commencé par tromper les ouvriers les fit ensuite massacrer. Face à l'usine s'élève maintenant un monument à la mémoire de ceux qui périrent en 1907.

Quoi que nous puissions penser des chefs de la C.R.O.M. nous devons reconnaître qu'il y a à Orizaba de splendides organisations, combattives et imbues de l'esprit de solidarité.

L'ORGANISATION SYNDICALE

Chaque usine est organisée sur une base industrielle, c'est à dire que tous les ouvriers de cette usine, quel que soit leur métier, qu'ils soient employés comme menuisiers ou comme tisseurs, appartiennent au même syndicat. Dans chaque usine est une section syndicale, ce qui fait, au total, sept sections. Elles appartiennent toutes à la Bourse du Travail, qui est l'organisation centrale de la région, ainsi qu'à la Fédération du Textile. Chaque syndicat a ses représentants à la commission exécutive de la Bourse. L'administration de sections syndicales est confiée à une commission exécutive nommée pour six mois. Aucun membre de ces diverses commissions n'est payé ; ils touchent seulement une indemnité lorsqu'ils ont dû perdre des journées pour le travail du syndicat.

La plupart des ouvriers d'ici sont nés dans le pays, ou, tout au moins, y vivent depuis longtemps ; ils n'ont aucun espoir de sortir de leur classe, si bien qu'ils regardent leurs

organisations comme une part de leur vie. Ils en sont arrivés à penser « coopérativement », parce que c'est de cette manière seule qu'ils peuvent se sentir des êtres humains. Aussi leurs organisations ont-elles développé chez eux un esprit de coopération qui est proprement admirable.

Non seulement ils ont des magasins coopératifs, mais il y a encore à Rio Blanco une boulangerie coopérative et une imprimerie coopérative, où est publié l'organe mensuel du syndicat. Toutes les sections syndicales ont leurs bains coopératifs, car très peu de maisons ouvrières contiennent de quoi se baigner facilement. Les maisons laissent en effet beaucoup à désirer, bien qu'elles ne soient probablement pas pires que celles de beaucoup de cités ouvrières des États-Unis. Les organisations ouvrières ont un programme de construction de maisons qu'elles comptent mettre à exécution dès que la situation économique le permettra. Chaque section syndicale s'occupe aussi d'une manière toute particulière de l'éducation; elle dépense chaque année des sommes importantes pour l'instruction à la fois de ses membres et de leurs enfants. Les sections paient une partie du traitement des maîtres, et l'État paie le reste.

LES ETABLISSEMENTS COOPERATIFS

Les deux plus importantes sections syndicales, celles de Santa Rosa et de Rio Blanco ont largement développé leurs caisses d'épargne et de crédit. La banque de Rio Blanco a été établie avec un capital de 20.000 pesos (environ 200.000 francs au cours actuel), entièrement souscrit par le syndicat et ses membres.

Les travailleurs sont souvent obligés d'emprunter à ces caisses quand ils sont malades ou qu'ils ont à payer les dépenses d'enterrement d'un membre de leur famille. L'intérêt qui leur est demandé sert à couvrir les dépenses de la banque, et le reste servira à mettre debout le programme prévu de construction d'habitations.

Tout le travail des coopératives est assuré par des membres de l'organisation auxquels est payé le même salaire que celui qu'ils toucheraient s'ils travaillaient à l'usine.

Ces magasins font un chiffre d'affaires très élevé. Ils vendent aux coopérateurs et aussi au public. En plus du gérant du magasin, il y a deux commissions, l'une administrative et l'autre de contrôle. Celle-ci contrôle l'activité du gérant, et tout membre peut se plaindre à elle.

LES ECOLES SYNDICALES

Mais ce qui, de tout, est le plus intéressant, c'est l'œuvre éducative. Il y a ici un effort conscient pour inculquer à tous les principes de solidarité et de coopération. Les ouvriers espèrent former des techniciens qui seront capables de diriger les usines. Le syndicat de Santa Rosa est en train de construire une école qui, lorsqu'elle sera achevée, aura coûté plus d'un million de pesos (10 millions de francs). Dans cette école seront instruits, non seulement les enfants, mais les adultes; elle sera le centre de toute la vie de la communauté.

Ces écoles ne se contentent pas d'enseigner la science des livres. Elles cherchent à créer une idéologie prolétarienne bien définie. C'est dans ce but que les syndicats équipent les écoles de matériaux pour toutes sortes d'industries qu'ils espèrent fonder et diriger coopérativement. Les enfants prennent soin de la volaille que le syndicat a acheté pour l'école et prennent ainsi des leçons pratiques d'élevage. Déjà l'école de Santa Rosa vend les œufs de ses poules, et naturellement les vend de préférence aux syndiqués. L'école aura bientôt 500 poulets; elle vendra alors aussi des poulets à ses membres.

La directrice de l'école est une femme magnifique ayant un splendide sens social: Elle travaille, en fait, douze heures par jour, car l'école ne ferme pas après le départ des enfants. L'après-midi et le soir, il y a des cours de couture et de cuisine pour les femmes et les filles des ouvriers, des cours de soupe, de mécanique et de menuiserie pour les ouvriers et leurs fils.

C'est à ces cours de menuiserie qu'ont été faits presque tous les bancs, tables, etc... dont l'école avait besoin.

On espère ainsi, non seulement développer ces différentes industries dans la région et créer ainsi de l'ouvrage plus tard pour les enfants, mais on espère aussi qu'avec l'aide des syndicats, ces industries seront constituées sous la forme coopérative.

Les syndicats n'ont pas oublié non plus le besoin de récréation et de sport.

Pour tout cela chaque ouvrier paie une cotisation qui est approximativement de 6 % de son salaire. Ces 6 % sont employés de la manière suivante à Santa Rosa, et presque exactement de la même manière dans les autres sections syndicales: un et demi pour cent va aux traitements des maîtres de l'école, un autre et demi pour cent à la construction de la nouvelle école, un pour cent sert à verser un secours, en cas de mort, à la famille du décédé, deux pour cent servent aux dépenses administratives du syndicat, parmi lesquelles sont comprises les cotisations à la Bourse du Travail et à la C.R.O.M.

ENTRE NOUS

AUX ANCIENS ABONNÉS DU « CRI »

Comme pour le numéro de mars, nous faisons gratuitement le service de ce numéro à tous les anciens abonnés du « Cri du Peuple », qui ne sont pas encore abonnés à la « R. P. ». Nous pensons que leur non-abonnement est dû surtout à la négligence, — aussi joignons-nous à notre envoi une formule de mandat-chèque qu'ils n'auront qu'à remplir et porter à la poste.

Nous paraissions désormais **deux fois par mois**, ce qui nous permettra de nous rapprocher davantage de la formule du « Cri » hebdomadaire. Et nous maintenons encore aux anciens abonnés du « Cri » les avantages exceptionnels que nous leur avons consenti pour les dédommager de ce que le « Cri » n'était pas paru jusqu'à la fin de leur abonnement :

Pour 10 francs, montant d'un abonnement de 3 mois, ils recevront la « R. P. » pendant 6 mois ;

Pour 20 francs, montant d'un abonnement de 6 mois, ils recevront la « R. P. » pendant un an.

N'hésitez pas, camarades ! et... ne remettez pas à demain ! Envoyez-nous, aujourd'hui même, par la formule du mandat-chèque, 10 fr. ou 20 fr. en n'oubliant pas de mentionner votre nom et votre adresse sur le talon du chèque.

Pour la renaissance du Syndicalisme, abonnez-vous à la revue du Syndicalisme ! abonnez-vous à la **Révolution Prolétarienne**, revue bi-mensuelle du syndicalisme révolutionnaire !



NOUVEAUTÉS DU MOIS

LIBRAIRIE DES SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES

Marcel RIVIERE

31, rue Jacob et 1, rue Saint-Benoît, Paris

Publications récentes :

ERNEST TEILHAC

Chargé de Cours à la Faculté de Droit de Poitiers

LES FONDEMENTS NOUVEAUX DE L'ÉCONOMIE

RATIONALISATION ET MONNAIE DIRIGÉE

1 vol. in-8° carré de 208 pages 25 frs.

LAURAT (Lucien)

L'ACCUMULATION DU CAPITAL D'APRÈS ROSA LUXEMBOURG

suivi d'un aperçu sur la discussion du problème depuis
la mort de Rosa Luxembourg. 1 vol. in-8°

25 frs.

PAUL LOUIS

LES IDÉES ESSENTIELLES DU SOCIALISME

1 vol. in-16 12 frs.

WALLING (E.)

LE MOUVEMENT OUVRIER ET LA DÉMOCRATIE AUX ÉTATS-UNIS

Traduction Oertel. Préface de M. Albert Thomas. In-8° 30 frs.

Tous ces livres sont adressés franco par la LIBRAIRIE DU TRAVAIL, 17, rue de Sambre-et-Meuse, Paris, contre envoi de la somme correspondante à son compte de chèques-postaux : Paris, 43-08

« UN AVERTISSEMENT PROPHÉTIQUE »

LA REPONSE A LÉNINE (1920)

SUR LA "MALADIE INFANTILE DU COMMUNISME"

par Henri GORTER

Voici ce qu'en disent ceux qui réfléchissent :

ANARCHISTES :

« Dans cet écrit, se trouvent résumées les raisons qu'un communiste de la première heure a eu de condamner le parlementarisme, le noyautage des syndicats, toute la politique de chef et d'homme d'Etat, dont Lénine a tenté de justifier l'usage dans son livre : « La Maladie Infantile du Communisme ».

« H. Gorter a été exclu par Moscou dès 1920, et avec lui l'élite combattante du prolétariat allemand, dont il avait résumé l'expérience révolutionnaire récente.

« Il est mort en Hollande, en 1926. Mais son ouvrage, encore inconnu des communistes français, leur offre aujourd'hui sa lumière pour trouver une issue à la faillite tactique et morale de la troisième internationale. »
(*La Voix Libertaire*).

BOLCHÉVISTES :

«... Il semble que la crise mondiale de chômage, résultat d'une rationalisation qui déconcerte la bourgeoisie elle-même, et, d'autre part, les événements d'Espagne donnent à l'argumentation de Gorter une solidité nouvelle. Lénine, en vertu de son « opportunisme réaliste » réviserait, peut-on penser, sa tactique dont les communistes orthodoxes font aujourd'hui, contrairement aux principes marxistes, un évangile intangible et interchangeable.

« La brochure de Gorter est un excellent instrument de discussion théorique. »

Maurice PARIJANINE (*Les Humbles*).

Une forte brochure de 112 pages : 4 fr. franco

Dépôt général : « La Laborieuse », 10, rue Emile-Jamais, Nîmes (Gard)

EUROPE

Revue Mensuelle

La première revue française de culture internationale

COMMENCE DANS SON NUMERO

du

15 MAI 1932

la publication du nouveau roman de

VICTOR - SERGE

VILLE CONQUISE

LE 15 JUIN 1932

MAXIME GORKI

AVEC QUI ETES-VOUS, MAITRES DE LA CULTURE ?

JEAN-RICHARD BLOCH

LA GUERRE QUI EST EN NOUS

et des articles de

Jean Guhenno - Mihaly Babits - Jean Grenier - Charles Vildrac - Denise Fontaine - André
Malraux - Jeanne Alexandre - Emmanuel Berl, etc., etc.

Lecteurs de la « Révolution Proletarienne », EUROPE est votre revue. Chaque mois, elle vous apporte la voix des intellectuels qui ne consentent pas à être les serfs de la bourgeoisie et du capitalisme. Ces voix sont rares. Si rares qu'elles ont besoin de votre soutien, de votre attention. Les conditions d'abonnement à EUROPE sont parmi les moins lourdes des grandes revues françaises. La facilité qui vous est donnée de régler votre abonnement en quatre versements mensuels ne grèvera pas votre budget. Demandez aux **Editions Rieder**, 7, Place Saint-Sulpice à Paris, les conditions complètes d'abonnement, un **numéro spécimen gratuit** et la liste des livres offerts en prime.